

## Café quartier zone 4 du 7 avril 2018

### Présents

**8 élus : Anne Le Couriaud, Christian Perreul, Nelly Guingo, Catherine Joubaud, Jean-Paul Vuichard, Sandrine Leray, Gérard Héré, Valérie Parion, François Jore, presque 20 Lailléens**

### Introduction

Rappel des objectifs des anciens cafés-quartiers et présentation des objectifs de cette rencontre (écouter les habitants mais surtout présentation des thèmes importants et projets, sur le développement de la commune, prend en compte les remarques, idées...).

Présentation rapide des thématiques avec les panneaux : collège, centre-bourg ( avec réorganisation de la place de la mairie...), le développement durable, le restaurant scolaire, le sport et les loisirs, la culture, identité rurale, la maison de santé ...

### La parole est à vous

« Rien n'est fait pour la rue de Bout de Lande, problèmes de voirie, éclairage, ralentisseurs, sentiment d'être à l'écart. »

- Enfouissement de fluide, canalisation eau potable
- Mais pas pour le bas de la rue

### Sécurité piétons à Bout de Lande et stationnement

Q : Bien pour le car et cheminement piétons mais dans le noir l'hiver, problème car place de parking devant le restaurant sur le cheminement

Voitures garées à l'intérieur des plots sur le cheminement

Réponse : besoin de verbaliser et jardinières ?

Q : Vitesse des voitures ?

R: problème récurrent, compliqué de trouver des solutions, contrôle et verbalisation, radar à mettre

Q : « Contre nous »

R: l'emplacement des plots a été défini avec les habitants. A l'époque, lors de l'élaboration du projet, pas de demande du restaurant mais des particuliers.

Q : Dos d'âne pas sécurisant, il fait ralentir seulement et fait du bruit. Possibilité de coussin berlinois ?

Q : les bornes et les plots font « cimetière américain » : la moitié de la clientèle perdue pour le restaurant, les routiers ne peuvent plus se garer, les bornes ne sont pas visibles dans le restaurant

R : des potelets étaient prévus à la première réunion, mais cela n'a pas été possible finalement car il y a des conduites de gaz et on ne peut pas planter de potelets

Hauteur/dimension sont réglementaires et obligatoires

Le chantier a été pensé pour la sécurisation des piétons : succès.

Besoin de stationnement en épi devant le restaurant ? quelques bornes à enlever ? RDV sur site à prendre ?

Quand on sort du bourg, problème du stop près de l'école : il y aura bientôt des feux intelligents.

Panneaux priorités à droite dans le hameau car les gens oublient.

### Voirie

Tracer la route : pas de marquage tant que les travaux n'ont pas été faits donc pas cette année, mais ce sera réalisé.

Q : les talus sont écrasés par les bus car la rue n'est pas assez large et abîmée par les bus. Doit passer par l'Ardras.

R : l'itinéraire est peut-être à redéfinir ? Passe par Bois-Esnault. Ce n'est pas de la compétence communale, le problème est remonté à RM. Les doléances doivent être transmises directement à RM.

Q : les bus de Rennes roulent parfois vite et ne se rangent pas.

R : c'est la complexité des voiries dans la campagne et le respect des budgets

Q : problème pour le bas de Bout de Lande (pas de tout-à-l'égout) : non car besoin de station de pompage et c'est très cher

Q : le talus devant le terrain d'une habitante n'est pas toujours propre

Q : les buses du fossé en bas de la rue de Bout de Lande sont bouchées quand il pleut

R : à voir. Les fossés sont souvent curés mais ça revient, les habitants doivent prévenir directement la mairie, ils peuvent passer par le référent de quartier, cela fait partie de son rôle. Par exemple, les détritiques laissés par la course cycliste : le référent a prévenu la mairie, le policier municipal a contacté l'association en charge de l'organisation de l'événement afin qu'elle prenne des mesures la prochaine fois.

Problème d'éclairage : quand on remarque un dysfonctionnement des lampadaires, noter les horaires car parfois les horloges se décalent. Les habitants doivent prévenir la mairie.

Installation de la fibre optique : l'installation est en cours, l'armoie est mise à Bout de Lande, il reste la chambre de tirage à mettre. Ensuite, l'installation vers la maison est à la charge du propriétaire, à voir avec l'opérateur. Le coût pour le particulier est indéterminé. La fibre est dans le sol sauf si le réseau est encore aérien.

### Cheminement doux

Continuer la piste cyclable de l'autre côté du pont. Réflexion à mener !

La côte se monte très bien aux heures creuses...

Piste cyclable à indiquer au sol sous le pont?

Maintenant c'est de la compétence métropolitaine et non plus départementale, on peut reposer la question. Le Département n'avait pas voulu mettre de marquage au sol à l'époque.

L'aire de covoiturage sera sans doute agrandie :

Mettre des ronds-points de part et d'autres du pont ?

Bretelle route de Nantes mal faite même si améliorée depuis le passage à sens unique

Les barres de bois ne sont pas visibles au départ de la piste cyclable. A corriger ?

#### Constructions à venir à Bout de Lande et ailleurs dans la commune ?

Q : ZAC utile ? S'agrandir ? la commune évolue trop vite ?

R : Laillé évolue moins vite que communes aux alentours, il ne faut pas enfermer la commune dans une bulle

Le PLUI est en cours d'écriture, on peut venir à la mairie le consulter.

Le but est de prévoir jusqu'en 2035 l'arrivée de population, sur près de 50 hectares.

Il faut répondre à plusieurs problématiques : l'intergénérationnel, le desserrement des ménages (les maisons du centre-bourg accueillait auparavant 4 à 5 habitants, maintenant plutôt 1 à 2) donc la commune a besoin de pouvoir accueillir de nouveaux habitants, la ZAC est nécessaire.

Q : « Laillé doit pas devenir comme Orgères ».

#### Logements sociaux

Laillé est toujours en déficit de logements sociaux : 60 000 euros de pénalité payés chaque année. Besoin de nouvelles constructions pour loger jeunes de la commune ou les couples en séparation qui ont besoin. On doit arriver à 20% de logements sociaux alors que l'on est à 6%. Projets ou réalisations : logements sociaux derrière la poste, devant le PMU puis autres petits projets devant l'église à la place de l'ancien salon de coiffure. Un quart des logements sociaux seront situés sur la ZAC de la Touche, qui sera finie en 2030. L'identité du bourg sera conservée.

#### Zone artisanale et propreté

Beaucoup de camions se garent le long de la zone de l'Hermitière pour le week-end et laissent leurs déchets, c'est très sale.

R : le problème est connu et remonté à Rennes Métropole.

Q : c'est le même problème dans la ZA des 3 Prés.

Besoin de toilettes et de bacs pour les ordures ?

## Propreté

Incivilités près des containers : il faut appeler le policier municipal pour verbaliser. On trouve parfois une adresse dans les déchets. Cela coûte au moins 1500 euros de pénalité.

Q : besoin de caméra surveillance avec panneau solaire ? trop cher, souvent vandalisé.

R : besoin d'une population vigilante, citoyenne. Besoin d'une affiche, info sur le site de la commune ?

## Vitesse dans le bourg

Q : 30 trop limité ? Besoin 40 : les dégâts corporels en cas d'accident sont bien moindres si la vitesse est limitée à 30.

Le radar pédagogique enregistre tout, on obtient des statistiques tous les deux mois. Cela permet de savoir où et quand intervenir pour les contrôles. Ils peuvent bientôt être déplacés à Bout de Lande.

Q : les conducteurs franchissent parfois la ligne blanche pour doubler le bus, un accident a eu lieu au Nid à cause de ça.

## Caserne des pompiers

Lors d'un feu dans le transformateur de Bout de Lande, il y a quelques années, plus d'électricité. Une dame est venue prévenir à la caserne. Mais à l'époque, pas de système de portes manuelles pour ouvrir les portes de la caserne : maintenant il y a des portes manuelles.

Les pompiers de Laillé sont volontaires, bénévoles, mais ils sont de moins en moins nombreux et ont de plus en plus de temps à donner. Appel à volontaires ?

## Aire de covoiturage

Les habitants de la maison derrière l'aire de covoiturage sont obligés d'attendre très longtemps pour sortir de chez eux car il y a trop de circulation.

## Bilan

Les élus sont à l'écoute des demandes et des attentes des habitants, il ne faut pas hésiter à venir les rencontrer si besoin, et à passer par le référent de quartier pour toute demande d'intérêt collectif.